

Un début d'été 2021 bien nuageux... sur AB-Habitat !



Comme vous avez pu le constater le ciel ne s'éclaircit pas au-dessus d'AB Habitat et les nombreux départs qui ne cessent de s'annoncer n'augurent pas d'embellie ! L'assemblée générale des sociétaires qui s'est tenue le 29 juin 2021 a été le reflet des mécontentements, mais aussi de l'indifférence de nos dirigeants au Conseil d'administration face aux dysfonctionnements décrits par les locataires, les salariés et constatés par les partenaires.

Concernant les réorganisations et la mise en place des Responsables de secteur : le Directeur général a imposé son projet qui n'est absolument pas abouti, aucune formation n'a été mise en œuvre comme le craignait les Elus lors de l'adoption du plan de formation en mars, aucune mesure précise sur le qui fera quoi ni comment et dans quelles conditions, les travaux des futurs bureaux des RS ne sont pas terminés, voire pas du tout commencés pour certains... Ce projet est mis en œuvre grâce au seul vote de l'Elu FA, qui a tout validé en bloc, y compris les suppressions de postes, les créations de postes mille-feuilles sans cotation et classifiés au rabais, la non revalorisation des postes modifiés (gardien, technicien...)

Le directeur général n'a toujours pas apporté des réponses précises suite à l'intervention des personnels de proximité et de la régie, brigade, encore un signe de mépris pour les salariés ! Vos Elus CGT ont quant à eux exprimé leur inquiétude d'imposer une réorganisation aussi importante, demandant un investissement de tous les services dans une période où il manque du personnel partout, où le peu qui reste s'attache à ce que le navire ne coule pas complètement. Mais notre Directeur général a-t-il seulement conscience qu'à force de laisser les compétences passer la porte d'AB Habitat, il ne reste plus grand monde pour gérer le quotidien. En effet tous les services sont touchés : le quittancement, la direction financière, les techniciens, les responsables programme, les directeurs d'agence dont certains partent à peine arrivés... tout cela en plus des collègues aguerris qui annoncent les uns après les autres leur départ en retraite sans qu'il n'y ait passation de savoir.

Le constat est unanime : « nous n'avons jamais vu ça sur AB Habitat ! »

Si l'on voulait détruire ce bel organisme qui fonctionnait plutôt bien, on ne s'y prendrait pas autrement !

Le dernier article de l'Echos Régional retranscrit bien les interpellations et inquiétudes des représentants des locataires quant à la gestion désastreuse d'AB Habitat et la dégradation du service rendu que cela engendre.



Les négociations en cours :

Vos représentants CGT ont signé **l'accord intéressement** qu'ils n'ont eu que 2 jours pour négocier, comme d'habitude la direction est incapable de gérer les choses par anticipation ! Nous rappelons que l'intéressement n'est pas un acquis mais dépend de la volonté de l'employeur « d'associer les salariés à la performance de l'entreprise ».

Les points positifs du nouvel accord :

- augmentation de l'enveloppe globale maximum possible qui passe de 260 000 € à 300 000 € si tous les critères sont au maximum de leur taux de réalisation.
- abondement de l'employeur en cas de placement de l'intéressement.

Par contre les critères ont été totalement modifiés et reposent désormais essentiellement sur des aspects financiers : la vacance, l'autofinancement, les impayés pour une enveloppe de 260 000€ à laquelle s'ajoute une 2nde enveloppe de 60 000€ en fonction du résultat de l'enquête de satisfaction et... le clou de l'accord, des heures d'arrêts pour accident de travail ! La direction ne souhaite pas réduire le nombre d'accidents du travail, mais le nombre de jours d'arrêt, comme si c'est au salarié et non au médecin d'évaluer la nécessité d'arrêter le travail ! Vos représentants CGT se sont insurgés quant à ce dernier critère profondément injuste, mais ont seulement réussi à modifier le poids qui a été réduit à 20 000€ au lieu

de 30 000€ au départ. Nous avons également réussi à limiter la casse en modifiant certains taux pour qu'ils deviennent réalisables, notamment sur la vacance des logements.

Concernant l'accord égalité professionnelle : une première réunion s'est tenue avec la Directrice RH qui s'est attachée à noter nos revendications en la matière. Nous avons rappelé notre attachement aux termes de l'ancien accord à minima avec le rappel de l'enveloppe qui avait été estimée par l'expert-comptable du CSE pour réduire l'ensemble des écarts entre les postes de même cotation qui se montait à 200 000€ en fonction des données salariales de 2019. Il est donc proposé de prendre à minima cette enveloppe estimée, qui doit être supérieure aujourd'hui car les écarts ont augmenté, et de réduire les inégalités sur 3 ans.



Nous a été renvoyée une réflexion qui reflète bien de la considération qu'a la Directrice RH des personnels, affirmant qu'elle ne comprenait pas comment avait été faite la classification des emplois sur AB Habitat, car certains postes étaient sur-classifiés. Lui a été rappelé que cette démarche c'était faite sur plusieurs jours avec un groupe de travail composé de tous les niveaux d'emplois et que tous avaient validé l'ensemble des cotations à partir des critères imposés par la Convention Collective. Il faut aussi préciser que les Elus CGT se battent au quotidien pour que tous les postes soient reconnus à leur juste valeur et ce, le plus favorablement possible, y compris pour les cadres de direction qui ne sont pas en reste... Mais peut-être voulait-elle parler de cette catégorie d'emploi ? Nous lui rappelons qu'elle est tenue de mettre en place le même procédé de concertation pour établir la cotation des nouveaux postes créés ainsi que ceux d'ont les fonctions ont évolué : gardiens, assistant(e) d'agence, responsable de secteur, technicien patrimoine...).

La commission mutuelle / prévoyance s'est également réunie afin de définir les critères du nouveau marché qui doit être passé avant septembre, pour une mise en place au 1^{er} janvier. Nous avons travaillé sur les taux de remboursement des actes les moins bien remboursés aujourd'hui, notamment pour l'optique et nous nous sommes référés sur le projet d'appel d'offre négocié au niveau de la Fédération des coopératives où siège notre camarade Daniel BLANC pour la CGT. La direction a transmis les éléments à notre Assistant à Maîtrise Ouvrage et doit nous faire un retour sur ce sujet avant de lancer l'appel d'offre. A été décidé de lancer notre propre appel d'offre et d'intégrer une mention disant que si celui de la fédération est plus intéressant, le nôtre devient caduc.



Nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances, de bien vous reposer et vous détendre et de revenir en forme pour décider ensemble des initiatives à prendre pour être respecté, entendu, stopper la dégradation des conditions de travail et la qualité de service. Faites part de vos propositions d'actions que l'ont pourrait mettre en œuvre avec les locataires.

Les congés payés :
un acquis obtenu en 1936
par la lutte syndicale !



LE TRAVAIL A PLUSIEURS VISAGES.
LA CGT A LE VÔTRE.



Nom :
Prénom :
Service/Agence :

**A remettre à un membre
de la C.G.T.**